Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212901482-20260428-01_04_2026-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 AVRIL 2026

Le mardi vingt-huit avril deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de MESPAUL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Michèle QUÉAU en session ordinaire.

Date de la convocation : 17/04/2026

Membres :	
En exercice :	15
Présents :	15
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8	

Présents : 15
Michèle QUÉAU, Joël AUTRET, Sylvia COURTÈS, Nathalie DIROU, Michel GRALL, Sébastien JACQ, Frédéric KERGOAT, Philippe LE SCANF, Isabelle METGE, Thierry MOAL, Sara MULLER, Caroline PELLEN, Jean-Luc PODER, Estelle SALMAS, Sophie YVIN

Secrétaire de Séance : Jean-Luc PODER

Délibération N°: 01-04-2026
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2026 a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Procès-Verbal du 30 mars 2026.

Ainsi fait et délibéré, le 28/04/2026
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Mespaul.

Le secrétaire de séance
Jean-Luc PODER

Le Maire,
Michèle QUÉAU

MAIRIE DE MESPAUL (FINISTÈRE)